

## **Nouveau lycée de l'agglomération clermontoise : Fusion des LEP Camille Claudel & Marie Curie**

Alors que l'échéance de l'ouverture du Nouveau Lycée de l'Agglomération Clermontoise approche à grands pas (rentrée septembre 2022), l'anxiété gagne de plus en plus les personnels des LEP Camille Claudel et Marie Curie au sujet de leur avenir professionnel.

A ce jour, les personnels ne disposent d'aucun élément officiel qui établit les conditions de fusion des deux établissements dans le nouveau lycée. Aucune information n'a été donnée sur la carte des formations ni sur la carte des emplois. De plus, il n'est porté à la connaissance des personnels aucune indication sur les infrastructures et les matériels pédagogiques (informatiques, EPS, etc.).

Les annonces faites jusqu'ici portent principalement sur la capacité d'accueil d'élèves du Nouveau Lycée qui serait inférieure à l'addition des effectifs actuels des 2 lycées. Ce point cristallise l'inquiétude des personnels au sujet du maintien de la carte des emplois dans le cadre du Nouveau Lycée.

La FSU demande une communication claire de l'administration et des collectivités territoriales sur la procédure de fusion des deux établissements dans le Nouveau Lycée ainsi que des engagements précis sur le maintien de l'emploi de tous les personnels (enseignants, CPE, administratifs, techniques, etc.) comme cela s'est passé dans le cadre de fusions antérieures de lycées dans l'académie. Nous souhaitons également que les représentants des personnels soient associés aux instances de travail et de préparation du Nouveau Lycée afin que les personnels puissent être informés de l'évolution de la fusion.